



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007**

### **ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 3 décembre 2007
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
  - 2.1 Adoption des procès-verbaux des assemblées du conseil municipal tenues les 5, 12 et 21 novembre 2007
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer du mois de novembre 2007
  - 3.2 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de novembre 2007
  - 3.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée des membres du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 novembre 2007 et du procès-verbal de la conférence téléphonique tenue le 30 novembre 2007
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 4.1 Dépôt des formules de déclaration des intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil
  - 4.2 Inscription au Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités 2008

## **5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**

- 5.1 Avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement numéro 893-2004 relatif à la démolition sur le territoire de la Ville de Bromont, annulant le règlement numéro 886-2004
- 5.2 Dispense de lecture lors de l'adoption du règlement numéro 893-01-2007 intitulé : Règlement modifiant le règlement numéro 893-2004 relatif à la démolition sur le territoire de la Ville de Bromont, annulant le règlement numéro 886-2004
- 5.3 Avis de motion de la présentation d'un règlement de tarification pour l'exercice financier 2008
- 5.4 Dispense de lecture lors de l'adoption du règlement numéro 943-2007 intitulé : Règlement de tarification pour l'exercice financier 2008
- 5.5 Avis de motion de la présentation d'un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
- 5.6 Dispense de lecture lors de l'adoption du règlement numéro 942-2007 intitulé : Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
- 5.7 Avis de motion de la présentation d'un règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2008

## **6. RÈGLEMENTS**

## **7. AFFAIRES COURANTES**

### **7.1 TRÉSORERIE**

- 7.1.1 Modalité d'un emprunt, par billets, d'une somme de six cent cinquante-quatre mille trois cents dollars (654 300 \$) en vertu des règlements numéros 695-91, 697-91, 719-92, 723-92 et 864-2002
- 7.1.2 Acceptation de l'offre relativement à un emprunt, par billets, d'une somme de six cent cinquante-quatre mille trois cents dollars (654 300 \$) en vertu des règlements numéros 695-91, 697-91, 719-92, 723-92 et 864-2002
- 7.1.3 Adoption des amendements budgétaires du mois de novembre 2007

## **7.2 TRAVAUX PUBLICS**

- 7.2.1 Octroi du contrat pour l'achat d'un épandeur à abrasif et d'une aile de côté pour un camion

## **7.3 URBANISME**

- 7.3.1 Octroi du contrat relativement à l'enlèvement, le transport des déchets solides ainsi que la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables
- 7.3.2 Nomination d'un nouveau membre au Comité consultatif d'urbanisme
- 7.3.3 Acceptation d'une convention intervenue entre Monsieur Claude Reinhardt et Madame Doreen Dubé et Ville de Bromont pour un acte de cession-servitude (route Pierre-Laporte)
- 7.3.4 Acceptation d'une convention intervenue entre Madame Véronique Sauvé et Monsieur Pierre Langlois et Ville de Bromont pour un acte de cession-servitude
- 7.3.5 Demande de dérogation mineure afin d'autoriser qu'une partie du bâtiment principal, limitée à une superficie de 2 m<sup>2</sup>, soit à au moins 7,10 m de la ligne arrière de terrain alors que la marge arrière minimale applicable est de 7,60 m (126 rue des Deux-Montagnes, lot 2 930 430)
- 7.3.6 Demande de dérogation mineure afin d'autoriser une largeur minimale de terrain de 44 m alors que l'exigence est de 50 m (emplacement qui correspond approximativement au lot 2 939 913, lot riverain situé entre le Lac Bromont et la rue du Rocher)
- 7.3.7 Demande de dérogation mineure afin d'autoriser que des éléments structuraux apparents du bâtiment principal soient en acier galvanisé et de réduire la largeur minimale exigée pour un bâtiment principal à 6,6 m alors que l'exigence est de 8 m (187 rue Shannon, lot 3 484 735)
- 7.3.8 Octroi du contrat pour la fourniture d'un contrôleur à fréquence variable 200 HP et moteur 200 HP « Inverter Duty »

## **7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

## **7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 7.5.1 Contribution financière à l'organisme Guignolée St-François-Xavier relativement au Centre de dépannage
- 7.5.2 Récupération et réutilisation de certains matériaux de l'ancien Centre Communautaire avant sa démolition
- 7.5.3 Autorisation à l'organisme Évolutia Croissance de Bromont pour tenir La Marche de la paix le 31 décembre 2007

## **7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

## **7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

- 7.7.1 Demande d'appui relativement au vote par la poste pour les prochaines élections
- 7.7.2 Nouveau nom donné à l'ancien boulevard Hyundai situé dans le Technoparc
- 7.7.3 Demande de modification du rôle d'évaluation pour les unités d'habitation offrant de la location à court terme

## **8. DIVERS**

- 8.1 Résolution d'appui au projet de Via Rail relativement à un train régulier de voyageurs

## **9. AFFAIRES DU PERSONNEL**

- 9.1 Dépôt de la liste des embauches de surnuméraires
- 9.2 Permanence de Madame Caroline Couture au poste de secrétaire du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC)

## **10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 10.1 Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité de la famille de Bromont tenue le 2 octobre 2007
- 10.2 Dépôt d'une correspondance de Hydro-Québec relativement à la demande au Programme multipartenaires d'enfouissement patrimonial et culturel

- 10.3 Dépôt d'une lettre de l'Office du tourisme Granby-Bromont concernant la cessation de ses opérations
- 10.4 Dépôt de la résolution de la MRC de la Haute-Yamaska concernant l'appui à la demande d'aliénation et d'autorisation d'utilisation non agricole sur le territoire de la Ville de Bromont
- 10.5 Dépôt d'une correspondance de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec relativement une demande de permis ou de licence de la Rôtisserie St-Hubert à Bromont

11. **VARIA**

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIÈRE

CATHERINE NADEAU